

charte d'utilisation des BYOD en classe

Quel travail je peux effectuer?

- prendre une photo
- partager mon travail ou le fruit de mes recherches sur notre page facebook sécurisée
- Rédiger un texte sur le bloc notes, Word, open office, diaporama, prezi
- une recherche sur Internet

kesako?

- mon ordinateur portable
- ma tablette
- mon smartphone

Je suis honnête

- je préviens mes parents et/ou mon représentant légal de l'utilisation des BYOD en classe
- j'éteins mon BYOD à la sortie du cours pour ne pas déranger les autres enseignements
- je ne profite pas de la connexion pour effectuer des tâches privées ou répondre à des messages

partage et travail collaboratif

- je partage mes savoirs et savoir-faire avec les autres (applications, logiciels...)
- je partage mon BYOD avec ceux qui n'en ont pas

sécurité du matériel

- le lycée n'est pas responsable en cas de vol ou de bris
- je respecte mon matériel et celui des autres
- je peux mettre mes BYOD en sécurité dans une armoire qui ferme à clefs

sécurité et connexion

- je n'utilise pas la 4G ou 3G sauf si j'y suis autorisé(e)
- j'utilise le WIFI sécurisé de l'établissement